

FICHES CONSEILS ET VIDÉOCLIPS

MES FINANCES PERSONNELLES

SAVOIR OÙ VA MON ARGENT,
C'EST BRILLANT!



Qui sommes-nous ?

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec est un organisme communautaire sans but lucratif qui a pour mission d'aider, d'informer et de défendre les consommateurs dans les domaines des finances personnelles et de la consommation. L'ACEF est membre de l'Union des consommateurs et de la Fondation de l'Union des consommateurs.



Association coopérative
d'économie familiale
Rive-Sud de Québec

ACEF Rive-Sud de Québec

33, rue Carrier, Lévis (Québec) G6V 5N5

T **418 835-6633** ou sans frais 1 877 835-6633

@ acef@acefrsq.com

www.acefrsq.com

ISBN 978-2-9811959-5-1 (PDF)
ISBN 978-2-9811959-6-8 (CD-ROM)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec, 2013
Bibliothèque nationale du Canada, 2013

Tous droits réservés © ACEF Rive-Sud de Québec, 2013. Ce document peut être reproduit à condition d'en mentionner la source.

9 782981 315

Équipe de réalisation de

MES FINANCES PERSONNELLES

Recherche et rédaction

Hélène Massé

Mélanie D'Auteuil

Correction

Édith St-Hilaire

Jonathan Aubin

Coordination

Édith St-Hilaire

Conception graphique

DuôDesign

Chargée de projet

Hélène Massé

Capsules vidéo

Productions Cina

Production

ACEF Rive-Sud de Québec

Merci aux membres du comité consultatif du projet *Finances d'hier à aujourd'hui* pour leur soutien, aux personnes âgées qui ont participé à la production des vidéos par leurs généreux témoignages, aux membres du personnel de l'ACEF pour leur partage d'expertise et leur disponibilité, aux acteurs figurant dans les vidéoclips pour leur talent et, finalement, merci aux membres de l'équipe de Productions Cina pour leur professionnalisme.

SAVOIR OÙ VA MON ARGENT, C'EST BRILLANT!



Comme tu le sais sans doute, la gestion de tes finances personnelles est **une réalité quotidienne qui te suit tout au long des différentes étapes de ta vie.**

Au quotidien, parce que tu effectues tous les jours des transactions monétaires comme acheter un café, mettre de l'essence dans la voiture, payer un compte, prendre une bière entre amis, etc. Tu paies en argent liquide, par carte de débit, par carte de crédit ou par paiements électroniques.

À différentes étapes de ta vie, quand tu penses à la planification d'un mariage, à l'achat d'une maison, à la venue d'un enfant ou encore aux changements d'automobile, d'électroménagers et autres ameublements, aux études des enfants, à la retraite, etc.

❌ DÉPENSER SANS COMPTER, C'EST STRESSANT!

Si tu choisais d'utiliser tes revenus sans compter, dépenser sera facile, plaisant, amusant, valorisant, etc. Toutefois, lorsque tu constateras tout l'argent dépensé, l'expérience pourra te sembler moins agréable, et plutôt stressante, ennuyante, déprimante, embarrassante, contraignante, etc.

✅ BIEN GÉRER SON ARGENT, C'EST MOTIVANT!

Si tu choisais de bien gérer ton argent, dépenser sera aussi facile, plaisant, amusant, valorisant, etc. Payer sera facile, sans contrainte et sans stress. Gérer sera sécurisant, rassurant, motivant, enrichissant, etc.

DES OUTILS POUR T'AIDER À BIEN GÉRER TON ARGENT

À consulter

Les **huit FICHES CONSEILS** de l'ACEF
MES FINANCES PERSONNELLES
SAVOIR OÙ VA MON ARGENT, C'EST BRILLANT!

Elles t'aideront à partir du bon pied dans ta gestion financière et contribueront à diminuer les sources de stress inutiles liées à l'argent.

À visionner

Les **cinq VIDÉOCLIPS jeunesse** associés aux fiches conseils sur les finances personnelles.

Peut-être te reconnaîtras-tu ?
Pour entendre des aînés parler de finances personnelles, visionne la vidéo
«Les finances d'hier à aujourd'hui, partage d'expertise».



AU PROGRAMME

Sache que partir du bon pied avec tes finances personnelles ouvre la porte à un avenir financier prometteur. Savoir où s'en vont tes affaires, c'est la liberté, car c'est TOI qui décides où va ton argent. Tu devras sûrement renoncer à certains plaisirs, changer des habitudes de consommation, mais c'est un petit prix à payer pour garantir le succès de tes finances.









En parcourant les fiches conseils, tu trouveras de l'information sur la planification financière, le bilan de tes avoirs, l'évaluation de tes besoins, le budget, le crédit, l'épargne, l'assurance vie, le testament, l'achat d'une maison et la consommation responsable.

Opter pour une bonne gestion de tes finances personnelles, c'est le pas à franchir pour ton autonomie financière, la concrétisation de tes projets et la réalisation de tes rêves.

À toi d'y voir!








8 FICHES CONSEILS

-  1 SAVOIR OÙ VA TON ARGENT, PAR OÙ COMMENCER
-  2 LE BUDGET, UN PLUS POUR TON ARGENT
-  3 LE CRÉDIT, UNE OFFRE À RÉFLÉCHIR
-  4 L'ÉPARGNE EN DEVENIR POUR PROJETS D'AVENIR
-  5 L'ASSURANCE VIE, UN CHOIX RESPONSABLE
-  6 LE TESTAMENT, TES CHOIX APRÈS TOI
-  7 L'ACHAT DE TA MAISON, UN ENGAGEMENT FINANCIER À PRÉVOIR
-  8 LA CONSOMMATION, PENSER AVANT DE DÉPENSER



5 VIDÉOCLIPS

Jeunesse

-  1 LA CONSOMMATION, PENSER AVANT DE DÉPENSER
-  2 LE CRÉDIT, UNE OFFRE À RÉFLÉCHIR
-  3 LE BUDGET, UN PLUS POUR TON ARGENT
-  4 L'ÉPARGNE, PETITE ÉCONOMIE IRA LOIN
-  5 L'ÉPARGNE EN DEVENIR POUR PROJETS D'AVENIR

Témoignages d'aînés

-  LES FINANCES D'HIER À AUJOURD'HUI, PARTAGE D'EXPERTISE

1



SAVOIR OÙ VA TON ARGENT, PAR OÙ COMMENCER

Partir du bon pied avec tes finances personnelles, c'est d'abord connaître toutes les étapes à franchir pour maximiser tes avoirs.

C'est ce que l'on appelle la planification financière personnelle.



Par où commencer ?

Tu dois d'abord faire ton bilan financier, ensuite évaluer tes besoins, faire ton budget, établir un plan de remboursement de tes dettes, établir un plan d'épargne, évaluer tes besoins en assurance et faire ton testament.

La planification financière, c'est donc t'assurer de suivre de près l'évolution de ton « patrimoine » et de prendre la bonne décision au bon moment. Ainsi, tu te sentiras à l'aise avec tes finances et en sécurité, car tu sauras où s'en vont tes affaires. Tu contrôleras tes finances; tu seras plus autonome !

Ton patrimoine représente l'ensemble des biens qui t'appartiennent : tes biens, ton argent, tes dettes, tes obligations (pension alimentaire, etc.), un héritage reçu, etc.

Connais-tu ta richesse ?

Le **bilan** sert à visualiser ta situation financière. Il présente un portrait de ta richesse à un moment précis. Dresser un bilan t'aidera à prendre des décisions éclairées pour la gestion de ton argent.

Le bilan est un calcul simple : $\text{actif} - \text{passif} = \text{avoir net}$

L'**actif**, c'est la somme de tous tes biens et placements : compte bancaire, compte d'épargne, placements, valeur de tes biens (ameublement, maison, automobile, etc.). Le **passif**, c'est l'addition de toutes tes dettes à court, à moyen et à long termes : facture, carte de crédit, prêt étudiant, prêt auto, prêt hypothécaire, prêt entre personnes, etc.

Il est fort possible que ton bilan soit négatif. Mais rassure-toi, c'est fréquent chez les jeune car ils possèdent peu de biens. Ce qu'il est important de retenir, c'est d'adopter une bonne gestion de tes finances personnelles à long terme de manière à diminuer tes dettes et à augmenter ta richesse.

Tu peux faire ton **bilan financier** en utilisant les grilles que l'ACEF te propose à la section Sources d'information.

Que fais-tu et qu'aimerais-tu faire avec ton argent ?

As-tu déjà pris le temps de réfléchir à tes besoins, aux projets que tu aimerais réaliser, à ce que tu fais avec ton argent, au moyen de t'enrichir ?

Prendre le temps de penser et d'évaluer tes besoins et les projets qui te font envie t'aidera à planifier tes dépenses en fonction de ton revenu et à faire des choix judicieux pour concrétiser tes rêves. Prends conscience de tes valeurs, ce qui est important pour toi, et élabore tes projets autour d'elles.

Tu te demandes par où commencer ?



Fais une liste de tes besoins et de tes projets personnels ou familiaux à court, à moyen et à long termes.

Exemple de besoins et de projets :

- Rembourser ton prêt étudiant, tes cartes de crédit, ta marge de crédit, ton prêt auto, etc.
- Épargner pour ta retraite, créer un fonds d'urgence, réaliser des projets.
- Prévoir de t'acheter des meubles, une maison, payer tes études ou celles de tes enfants, aller en voyage, réparer ou changer ton automobile, etc.

Objectifs	Coût de l'objectif	Épargne accumulée	Épargne à accumuler par mois	Date de réalisation
Fonds d'urgence				
Court terme (moins de 1 an)				
Moyen terme (1 à 5 ans)				
Long terme (5 ans et plus)				

Le remboursement de tes dettes (prêts) peut t'aider à réaliser tes projets futurs. Il peut être judicieux de lui donner priorité. Tout l'argent que tu verses mensuellement dans les remboursements du crédit pourra ensuite être épargné pour réaliser tes projets... tes rêves.

- ✓ Pour planifier le paiement de tes dettes, fais une liste de toutes tes sources de crédit (prêt étudiant, carte de crédit, marge de crédit, emprunt hypothécaire, emprunt automobile, emprunt à la famille et aux amis, etc.).
- ✓ Donne priorité au remboursement des prêts dont le taux d'intérêt est plus élevé. Pour t'aider, classe-les en ordre selon le taux d'intérêt ou le coût de crédit le plus élevé, le montant dû et la période de remboursement. Tu sauras alors par où commencer.
- ✓ Une fois que tu auras payé la majorité de tes dettes, classe tes autres objectifs selon tes priorités. N'oublie pas que donner priorité à certains objectifs signifie aussi renoncer à d'autres.



SOURCES D'INFORMATION FICHE 1

- ACEF Rive-Sud de Québec. *Bilan financier*.
www.acefrsq.com/images%20site/CapsulesWeb/bilanfinancier.pdf
- Autorité des marchés financiers. *Grilles budgétaires*.
www.lautorite.qc.ca/fr/grilles-budgetaires.html
- Autorité des marchés financiers. *Comment faire le point sur vos finances personnelles*.
www.lautorite.qc.ca/files//pdf/publications/conso/investissement/AMF_faire-point-finances-personnelles.pdf
- Protégez-vous. *Guide pratique, Finances personnelles 2013*.
Les Éditions Protégez-vous.
www.protegez-vous.ca/affaires-et-societe/finances-personnelles-2013.html

2



LE BUDGET, UN PLUS POUR TON ARGENT

Te sens-tu en plein contrôle quand :
tu **planifies** ta fin de semaine, tu **organises** tes activités de loisir et de vacances, tu **prévois** ton alimentation, tu **comptes** tes calories, tu es **discipliné** pour le gym, tu **coordonnes** tes déplacements de la semaine, tu **planifies** les horaires de la famille, etc. ?

En est-il de même pour la gestion de tes finances personnelles ?

La gestion de tes finances personnelles te permet de contrôler tes entrées et tes sorties d'argent. Le budget est un outil intéressant pour planifier tes dépenses en fonction de tes revenus. Il te permet aussi de prévoir le paiement de tes dettes et l'accumulation de l'épargne nécessaire afin de réaliser tes projets comme des loisirs, des vacances, un voyage, des études, l'achat d'une maison, l'arrivée d'un enfant, la retraite, etc.

Le budget, un plus pour quoi ?

- Pour savoir comment ton argent est dépensé
- Pour apprendre à mieux gérer tes finances
- Pour tirer le maximum des ressources financières dont tu disposes
- Pour te donner les moyens de réaliser tes projets
- Pour avoir de l'argent quand tu en as besoin
- Pour éviter d'être toujours à court d'argent
- Pour prévoir l'argent pour tes besoins, tes projets
- Pour éviter de faux pas financiers
- Pour mettre de l'argent de côté
- Pour profiter d'une liberté d'action
- Pour avoir l'esprit tranquille



Ton budget doit être souple, car il y a parfois des imprévus, et sa qualité dépend de l'information que tu y insèreras.

Reste tenace, et ce sera payant!

Tu peux faire ton **budget** en utilisant les grilles budgétaires que l'ACEF te propose à la section Sources d'information.

Comment faire ton budget



Avant de commencer ton budget, il est important de :

- faire ton bilan financier pour connaître ta situation financière (actifs et passifs) (*voir fiche précédente*) ;
- déterminer les objectifs ou projets que tu désires atteindre ou réaliser ainsi que les moyens à prendre pour y parvenir (*voir fiche précédente*) ;
- connaître tes revenus et tes dépenses ;
- choisir un modèle de budget papier ou informatisé qui répondra à tes besoins.



Pour connaître tes revenus, comptabilise tes entrées d'argent régulières (salaire, prestations gouvernementales, TPS, etc.).



Pour connaître tes dépenses, note dans un calepin toutes tes dépenses sur une période d'un mois et réunit toutes tes factures. Classe-les selon les postes budgétaire de ton budget. Pour chaque catégorie, fais la somme des factures. Ces montants te serviront d'indicateur pour établir ta prévision budgétaire.



À l'aide des informations que tu as recueillies concernant tes revenus et tes dépenses, établis et inscris ta **prévision budgétaire** de l'année pour chacun des postes. Ensuite, tu es prêt à passer à la **réalité budgétaire** en inscrivant régulièrement sur ta grille de budget tous les revenus et toutes les dépenses de la semaine. Choisis un outil budgétaire à ton goût, car il te guidera vers les différentes étapes à franchir. Plus les informations de ton budget seront précises, meilleur sera ton bilan budgétaire annuel.



SOURCES D'INFORMATION FICHE 2

- ACEF Rive-Sud de Québec. *Grille mensuelle*.
www.acefrsq.com/images%20site/CapsulesWeb/grillemensuelle.pdf
- Autorité des marchés financiers. *Grilles budgétaires*.
www.lautorite.qc.ca/fr/grilles-budgetaires.html
- Autorité des marchés financiers. *Tes affaires.com*.
www.tesaffaires.com/index.php/fr/je-veux-gerer-mes-finances/un-budget-en-trois-etapes-faciles
- Protégez-Vous. *Guide des finances personnelles 2013*.
www.protegez-vous.ca/affaires-et-societe/finances-personnelles-2013.html

3



LE CRÉDIT, UNE OFFRE À RÉFLÉCHIR

Tu te demandes si le crédit est une bonne ou une mauvaise option pour toi? En faire usage est correct, mais tu dois savoir avant tout qu'il s'agit d'un mode de paiement et que toutes tes expériences de crédit sont inscrites dans un dossier de crédit.



Avant d'acheter à crédit, prends le temps de réfléchir et pose-toi les bonnes questions!

- > Est-ce que je serai capable de rembourser?
- > Quel montant d'intérêt aurai-je payé à la fin du remboursement?
- > Est-ce qu'acheter maintenant à crédit m'empêchera de réaliser d'autres projets qui me tiennent à cœur?
- > Ce choix sera-t-il une source de stress?
- > Est-ce que cela en vaut le coup?
- > Finalement, ai-je vraiment besoin de cet achat?
- > Est-ce que je peux attendre avant d'acheter? Alors pourquoi payer plus avec le crédit?

C'est quoi un dossier de crédit?

Ton dossier de crédit contient tes renseignements personnels et de l'information sur tes antécédents en matière de crédit. Il renferme également ta cote de crédit (mesure de solvabilité) qui permet aux prêteurs de déterminer le risque que tu représentes s'ils acceptent de te prêter de l'argent.



Il est conseillé de vérifier annuellement ton dossier de crédit. Il est possible d'en obtenir une copie gratuite par la poste auprès des deux principales agences canadiennes d'évaluation de crédit.

Équifax: www.consumer.equifax.ca/home/fr_ca

TransUnion: www.transunion.ca

En cas d'erreur dans ton dossier de crédit, tu as le droit de demander une modification des données en remplissant un formulaire.



La voie vers
l'endettement,
c'est le crédit mal
réfléchi, mal utilisé.

**À toi d'y circuler
prudemment et de
garder le contrôle!**



Qu'est-ce qui entache un dossier de crédit ?

- ✘ Faire des chèques sans provision ;
- ✘ Avoir des retards importants dans ses paiements de prêts ou de comptes courants (téléphone, électricité, loyer, etc.) ;
- ✘ Accumuler beaucoup de dettes personnelles et ne plus être capable de faire les paiements ;
- ✘ Faire une faillite personnelle.



SOURCES D'INFORMATION FICHE 3

- ACEF de l'Est de Montréal. *Danger crédit.*
www.consommateur.qc.ca/acefest/consommation/danger-credit
- ACEF de l'Est de Montréal. *Dossier de crédit.*
www.consommateur.qc.ca/acefest/consommation/dossier-de-credit
- ACEF Rive-Sud de Québec. *Le dossier de crédit.*
www.acefrsq.com/int/quest1.html
- Agence de la consommation en matière financière du Canada.
Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit.
www.fcac-acfc.gc.ca/fra/ressources/publications/budgetgestfin/dosscreditpointage/PDF/UnderstandingYourCreditReport_fra.pdf

4



L'ÉPARGNE EN DEVENIR POUR PROJETS D'AVENIR



Épargner, c'est réaliste même pour toi!

- > Est-ce que tes finances te font vivre du stress quand arrivent les fins de mois ?
- > As-tu l'argent nécessaire quand vient le temps des vacances ?
- > Tu voudrais rembourser ta dette d'études rapidement ?
- > Crains-tu le moment où ta voiture rendra l'âme ?
- > Est-ce que tu rêves d'avoir une maison ?
- > Penses-tu à ce que tu aimerais réaliser dans 5, 10 ou 15 ans ?
- > As-tu entrepris des actions pour atteindre tes objectifs ?
- > Tu sais que l'épargne est la solution, mais tu te dis que pour toi c'est impossible ?

Le but de l'épargne est d'avoir de l'argent pour pallier les imprévus et réaliser des projets.

L'épargne à court terme vise tes besoins en cours d'année.

L'épargne à long terme permet de te projeter dans le temps, d'augmenter tes avoirs afin de planifier tes projets futurs : automobile, voyage, équipement sportif, études, enfants, maison, retraite, etc.

L'épargne, c'est ta richesse, c'est une sécurité que tu t'offres.

Épargner, c'est réaliste même pour toi!

C'est possible en mettant régulièrement de côté une petite somme d'argent, que ce soit 5 \$, 10 \$, 30 \$ ou 50 \$ par semaine ou par mois. À toi de voir combien. De cette façon, tu créeras l'habitude et, sans trop t'en rendre compte, tu apprendras à vivre sans dépenser cet argent, en plus de réaliser que cela porte fruit. Motive-toi en te fixant un objectif et retiens que commencer maintenant donne des résultats intéressants à long terme. Assure-toi d'accumuler cette épargne dans un compte bancaire où tu ne peux pas faire de retraits facilement avec ta carte de guichet par exemple. Évite ainsi la tentation de piger dans ton pécule!



Pense à tes projets, établis tes priorités, évalue à l'aide de ton budget le montant d'argent que tu peux économiser, fais verser cette épargne dans un compte bancaire à part et ensuite respecte tes choix.



L'épargne, une bonne habitude à prendre !

Une fois l'épargne ancrée dans tes habitudes, il te sera plus facile d'établir une stratégie d'épargne qui répondra à tes besoins et te permettra de réaliser les projets qui te tiennent à cœur.



Par exemple, tu pourras choisir de donner priorité à **la création d'un fonds d'urgence**. Ce coussin correspond à un montant équivalent idéalement à trois mois de tes dépenses. Il permettra à ton budget d'être fluide, te sécurisera quand vient la fin du mois et t'aidera à pallier les imprévus. Il est préférable de constituer un véritable fonds avec de l'épargne plutôt que d'avoir recours au crédit (marge de crédit, compte à découvert). Utiliser les produits de crédit signifie payer des frais d'administration et des intérêts, donc en avoir moins pour son argent.



Tu pourras décider d'**éliminer tes dettes de consommation courante** (c'est-à-dire les dettes autres que l'hypothèque) dans le but de payer le moins d'intérêt possible. Commence par celles qui présentent un taux d'intérêt élevé, comme tes dettes de cartes de crédit. Par la suite, libère-toi de tes autres dettes sans négliger tes paiements. Selon ta situation, tu peux choisir de rembourser certaines de tes dettes avant de commencer à épargner pour ton fonds d'urgence.



Une fois que tu auras atteint un équilibre budgétaire qui te satisfait, tu pourras **épargner pour tes projets futurs**. L'argent que tu économiseras pourra également être investi dans des placements qui rapportent plus que l'épargne. Tu utiliseras peut-être les services d'un conseiller financier. Avant de lui confier tes économies, renseigne-toi à son sujet auprès de l'Autorité des marchés financiers afin de t'assurer de la validité de sa certification pour exercer cette profession : www.lautorite.qc.ca/fr/ ou 1 877 525-0337.

En prenant l'habitude d'épargner, tu travailles pour toi, tu augmentes ta richesse, tu réalises tes rêves, tu crées ton autonomie et ta propre économie.

Il existe des trucs simples pour épargner, comme déposer tes revenus imprévus dans ton compte épargne, modifier quelques-unes de tes habitudes (exemples : apporter ton lunch au travail plutôt que de manger au restaurant, prendre le café de la maison et non l'acheter en route, faire ta liste d'épicerie et la respecter, retarder un achat – souvent l'envie du moment s'estompe en peu de temps –, etc.). Ce choix d'épargner peut t'amener à vivre au-dessous de tes moyens, mais cela ne signifie pas d'adopter pour autant la « simplicité volontaire ». En naviguant sur Internet, tu trouveras d'autres astuces qui pourront te convenir.

Épargner AVANT d'acheter comporte aussi des avantages : tu n'auras aucuns frais de crédit, ton argent profitera à toi et non pas aux institutions prêteuses. Épargner, c'est travailler pour toi. Tu en tireras satisfaction et tu auras l'impression que ton argent en banque vaut plus cher, parce que tu l'auras vu s'accumuler. **Avec l'épargne, tu goûteras au plaisir de l'attente**. C'est comme préparer le voyage de tes rêves et vivre l'excitation de l'attente AVANT le grand départ.

SOURCES D'INFORMATION FICHE 4

- Banque Nationale. Je comprends. *L'épargne paresseuse*.
www.jecomprends.ca/famille/parent/lepargne_paresseuse
- Commission administrative des régimes de retraites et d'assurances. *Ma retraite, je la prépare. 20 conseils pour épargner et planifier*.
www.carra.gouv.qc.ca/fra/pipr/infolettre/2013_fevrier/infolettre_2013_02_article_4.htm
- Desjardins. *Les raisons d'épargner*.
www.desjardins.com/fr/particuliers/conseils/epargner-projets-futurs/raisons-epargner/index.jsp
- TD Canada Trust. *Se préparer après les études*.
www.tdcanadatrust.com/francais/produits-et-services/operations-bancaires/vie-etudiante/post-grad-prep/post-grad-prep.jsp

5



L'ASSURANCE VIE, UN CHOIX RESPONSABLE

Une assurance vie évitera bien des soucis à tes proches : par exemple, de rembourser à ta place les engagements financiers contractés de ton vivant, car ces obligations ne s'annulent pas à la suite d'un décès.

Tu te dis sûrement que tu es trop jeune pour posséder une assurance vie et tu te demandes à quoi cela te servirait !

L'assurance vie permet d'éviter des difficultés financières aux survivants. À ton décès, ce sont tes proches qui devront s'occuper de disposer de tes biens, de payer tes dettes, tes frais funéraires et tes impôts. Une assurance vie leur évitera de rembourser à ta place les engagements financiers contractés de ton vivant, car ces obligations ne s'annulent pas à la suite d'un décès.

Il existe aussi d'autres raisons de souscrire une assurance vie. Suite à ton décès, cette somme permettra à tes proches :

- de recevoir un montant d'argent à ton décès ;
- d'assumer le coût des études postsecondaires de tes enfants ;
- d'optimiser la valeur de ta succession ;
- de payer le solde de ton hypothèque de maison ;
- de maintenir le niveau de vie de ta famille malgré la perte d'un salaire.



Avant de contracter une police d'assurance vie, informe-toi et pose-toi les bonnes questions.

- > As-tu des personnes à charge ?
- > Quel est ton besoin d'assurance : remplacer un revenu ou rembourser l'hypothèque ?
- > Quel montant d'assurance as-tu besoin ?
- > Ce montant d'assurance est-il fixe et garanti ?
- > Quel est le montant de la prime ?
- > En cas de défaut de paiement de la prime, qu'arrivera-t-il ?



Souscrire une assurance vie est un geste respectueux envers ceux qui te succèdent.



Les types d'assurance vie

L'**assurance permanente** procure une protection à vie.

Elle se répartit en deux catégories :

- 1 L'assurance vie entière** rembourse le capital assuré en cas de décès. Les primes sont identiques pendant toute la durée du contrat.
- 2 L'assurance vie universelle** est une combinaison d'assurance vie permanente et d'options de placement assorties d'avantages fiscaux en une seule et même police. Les primes, beaucoup plus élevées que celles de la protection de base, sont déposées dans un fonds de placement à l'abri de l'impôt.

L'**assurance vie temporaire** couvre des besoins de protection pour une période déterminée (soit un certain nombre d'années, soit jusqu'à un âge donné). Au renouvellement, le prix est révisé à la hausse en fonction de ton âge.



Assure-toi que le représentant avec qui tu fais affaire est en règle. Vérifie auprès de l'Autorité des marchés financiers. Avant de signer quoi que ce soit, prends le temps de réfléchir. Lis ton contrat d'assurance vie attentivement afin de bien en comprendre les clauses. Au besoin, interroge ton assureur.

SOURCES D'INFORMATION FICHE 5

- ACEF de l'Est de Montréal. *Assurance-vie*.
www.consommateur.qc.ca/acefest/dossiers/assurance-vie
- Autorité des marchés financiers. *Assurance-vie*.
www.lautorite.qc.ca/fr/assurance-vie.html

6



LE TESTAMENT, TES CHOIX APRÈS TOI

Sans testament valide, c'est la loi provinciale qui « décidera » pour toi !

Tu ne te sens pas concerné quand ton entourage parle de testament. Cela ne te semble pas important pour le moment; tu préfères vivre intensément le moment présent! Mais si demain la vie en décide autrement, qu'arrivera-t-il de toi, de tes biens? Qui verra à tout ça lorsque tu ne seras plus là?



Décéder sans testament (décès intestat) entraîne donc des conséquences fâcheuses :

- Tes proches n'auront aucun pouvoir. C'est le Code civil du Québec qui dictera qui héritera de tes biens;
- Tu ne pourras pas décider qui sera l'exécuteur testamentaire qui remettra tes biens à tes héritiers;
- Si tu vis en union libre, peu importe la durée de vie commune, ton conjoint ou ta conjointe ne pourra jamais hériter de tes biens à ton décès;
- Si tu te sépares sans divorcer, il est possible qu'à ton décès ton ex-conjoint ou ex-conjointe hérite de tes biens;
- Si tu as promis ou as l'intention de laisser un bien particulier à une personne, il n'est pas certain qu'elle l'aura.

C'est quoi un testament ?

C'est un document juridique qui explique clairement aux gens concernés par ton décès qui gèrera ta succession (l'exécuteur testamentaire), qui recevra tes biens (les bénéficiaires), qui sera tuteur de tes enfants mineurs, comment et quand tes avoirs et tes biens personnels devront être distribués.

Le type de testament choisi varie selon tes besoins et tes ressources financières au moment où tu décides de faire ton testament.



Il existe trois types de testament :

- 1** Le **testament authentique ou notarié** est dicté à un notaire en présence de deux témoins. Ce type de testament est un acte notarié, donc difficilement contestable. Ce testament est inscrit au registre des testaments.
- 2** Le **testament devant témoins** nécessite la présence simultanée de deux témoins. Le testateur peut le rédiger et le signer lui-même ou demander à une autre personne de le faire pour lui. Il peut être fait à la main, à la machine à écrire ou à l'ordinateur. S'il est fait à l'ordinateur, seule la copie imprimée sur papier, datée et signée est reconnue (pas de photocopie). Chaque page doit être signée ou initialée par le testateur et les témoins. Le testament devant témoins peut être confié à un notaire ou à un avocat qui l'inscrira au registre des testaments, ou bien il est possible d'informer une personne fiable de l'endroit où le testament est conservé.
- 3** Le **testament olographe**, pour être valide, doit être rédigé entièrement à la main par le testateur, daté et signé. Il ne peut pas être dactylographié ou écrit sur un ordinateur. Il doit être écrit sur un support durable, en général du papier.

Quoi faire avant de faire ton testament ?



Fais une liste détaillée de tes actifs (actifs financiers, biens immobiliers, véhicules, meubles, bijoux, objets de valeur, instruments de musique, etc.) et indique comment tu désires en disposer et à qui tu veux les donner. Dresse une liste des organismes ou des causes que tu aimerais soutenir, s'il y a lieu.

Le type de testament choisi varie selon tes besoins et tes ressources financières au moment où tu décides de faire ton testament. Prends le temps de bien t'informer et, au besoin, fixe un rendez-vous avec un notaire pour discuter des choix qui s'offrent à toi. Il pourra t'aider à déterminer la formule qui convient le mieux à ta situation et à ta famille.

SOURCES D'INFORMATION FICHE 6

- Chambre des notaires du Québec. *Succession et testament*. www.cnq.org/fr/succession-testament.html#11
- Éducaloi www.educaloi.qc.ca/capsules/les-testaments
www.educaloi.qc.ca/capsules/mourir-sans-testament

7



L'ACHAT DE TA MAISON, UN ENGAGEMENT FINANCIER À PRÉVOIR

L'achat d'une maison :
une grosse décision
qui mérite une grosse
réflexion !

Tu projettes d'acheter une maison. Tu te rends compte qu'il y a beaucoup d'éléments à considérer. Tu ne sais pas où commencer pour concrétiser ton projet.

Rassure-toi ! Nous te présentons un aperçu des points importants à prendre en compte dans ta démarche pour devenir propriétaire.

L'acquisition d'une maison, surtout la première, est une grosse décision qui comporte une multitude de questions. Oui, il faut que tu engages une bonne somme d'argent, mais il faut aussi que tu écoutes ton cœur et que tu tiennes compte de ton mode de vie. Ta nouvelle maison sera ton milieu de vie pour plusieurs années. Elle ne doit pas devenir une prison. La jouissance des lieux doit être agréable, confortable... pour toi. Tu dois te sentir libre, te sentir en sécurité et avoir l'esprit tranquille.

Avant d'emboîter le pas pour l'achat d'une maison, pose-toi les questions suivantes :

- > Combien d'argent puis-je consacrer à l'achat d'une maison ?
- > Comment évaluer la santé de mes finances personnelles ?
- > Est-ce que je suis capable d'assumer tous les coûts liés à une propriété, entre autres les mensualités hypothécaires, les taxes, les assurances, l'entretien ?
- > Est-ce que je peux consacrer le temps nécessaire à l'entretien d'une maison ou à la gestion des documents dans le cas d'un condo ?
- > Est-ce que je suis prêt sur le plan financier et émotif ?



Ton rêve,
étape par étape.



Démarches à faire pour réaliser ton rêve

- 1 Évalue** ta situation financière, fixe le prix maximum que tu peux payer pour ta maison et détermine ta mise de fonds.
- 2 Réfléchis** à la maison que tu souhaites acheter : neuve ou existante, unifamiliale, jumelée, duplex, etc.
- 3 Évalue** tes besoins pour les cinq à dix prochaines années.
Pièces : chambres, salle de bain, bureau, stationnement, etc.
Caractéristiques particulières : climatisation, rangement, atelier, piscine, foyer, etc.
Étapes et modes de vie : enfants, adolescents, parents âgés, travailleur à la maison, etc.
- 4 Établis** tes critères d'emplacement : le lieu de travail, le transport en commun, les écoles, les loisirs, la sécurité, le paysage, les commodités, etc.
- 5 Recherche** une maison : Tu peux choisir de faire cavalier seul ou utiliser les services d'un courtier immobilier. Il existe aussi des sites Internet d'entreprises spécialisées dans la vente de maisons, des revues spécialisées distribuées gratuitement dans les lieux publics et des pages immobilières dans la majorité des journaux.
- 6 Présente** une offre d'achat : Il s'agit d'un document juridique qui doit être préparé avec soin. Le document comprend tous les renseignements utiles qui permettent de préciser les détails de la propriété et les conditions de la transaction.
- 7 Obtiens** un prêt hypothécaire : Informe-toi des différents types de prêt hypothécaire et des taux d'intérêt auprès de quelques prêteurs et fais ton choix. Vérifie tes finances et réunis tous les documents utiles à la demande de prêt : évaluation de la propriété, certificat de localisation, titre de propriété.
- 8 Conclut le transfert** de la propriété : C'est le moment où tu prends officiellement possession de ta maison. La signature des documents se fait généralement au cabinet du notaire.
- 9 Planifie** le déménagement : Tu dois prévoir les coûts et planifier l'organisation de façon réfléchie afin d'éviter les surprises.

Acheter une maison, c'est parfois le projet d'une vie. Tu dois bien réfléchir et t'informer.



Consulte les outils que l'ACEF te propose à la section Sources d'information.

Le RAP

Penses-tu utiliser le **Régime d'accèsion à la propriété (RAP)** pour acheter ta maison ? Réfléchis aux informations suivantes avant de prendre une décision.

Le RAP est un programme gouvernemental qui te permet de retirer des fonds de tes régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), c'est un emprunt dans tes REER. Cependant, tu devras te les rembourser sur une période maximale de 15 ans. Tu peux retirer jusqu'à 25 000 \$ de tes REER; en franchise d'impôt, et engager cette somme dans l'achat d'une première maison. La période de remboursement débute dans la deuxième année suivant l'année du retrait.

Des conditions

Pour être admissible, tu ne dois pas avoir possédé ou habité, au cours des cinq dernières années civiles, une maison qui était ta résidence principale.

Tu as 15 ans pour rembourser dans tes REER les montants retirés dans le cadre du RAP. Si, une année, tu ne rembourses pas le montant prévu, tu devras ajouter ce montant à tes revenus de l'année, et il sera imposé.

Le montant servant au remboursement RAP ne pourra être déduit à titre de cotisation à ton REER.

Tu perds l'avantage de la capitalisation des intérêts ou des revenus de placement à l'abri de l'impôt sur les sommes retirées du REER.

SOURCES D'INFORMATION FICHE 7

- Agence du revenu Canada. *Régime d'accèsion à la propriété (RAP)*.
www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/tpcs/rrsp-reer/hbp-rap/menu-fra.html
- Protégez-Vous. *Tout savoir pour acheter une maison*.
www.protegez-vous.ca/maison-et-environnement/guide-pratique-acheter-une-maison.html
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). *L'achat d'une maison étape par étape. Guide à l'intention des consommateurs*.
www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/61143.pdf

8



LA CONSOMMATION, PENSER AVANT DE DÉPENSER

TES choix de consommation t'appartiennent, **TU** dois savoir ce que **TU** veux, **TOI** seul sais ce qui est bon pour **TOI**.



Qu'est-ce que tu ferais si tu gagnais le million ?

Wow ! Voilà, c'est parti, la machine à consommer se met en marche !

Ta réaction est normale car, autour de toi, tout te porte à consommer, à te faire plaisir. Sans que tu t'en rendes compte, tu es influencé par les habitudes de consommation de tes parents, l'envie de faire comme les autres, le goût de te faire plaisir, tes besoins. À cela s'ajoutent les tactiques de marketing des compagnies, dont le crédit facile associé à la vente. De plus, tu es bombardé par une multitude de publicités visant à te séduire et à te faire acheter rapidement, AVANT même que tu n'aies pris le temps de réfléchir suffisamment pour dire NON ! Pas facile de déjouer toutes ces influences, mais c'est possible et assez simple.



Le mode d'emploi pour bien consommer ? Penser avant de dépenser.

Pose-toi des questions, détermine tes forces et tes faiblesses en tant que consommateur.

- > Quelle attitude ai-je par rapport à la sollicitation ?
- > Ai-je les moyens d'avoir la dernière nouveauté à la mode ?
- > Est-ce que la publicité me séduit plus qu'elle m'informe ?
- > Suis-je économe, dépensier, impulsif, réfléchi ?
- > Ai-je un esprit critique à l'égard de la publicité et des offres des commerçants ?
- > Est-ce que je connais mes droits et mes obligations de consommateur ?
- > Est-ce que je prends le temps qu'il faut pour penser à l'achat que je suis en train de faire ?
- > Est-ce un coup de cœur ou un coup de tête ?

Rappelle-toi que tu es l'unique maître de tes choix, et que t'arrêter et réfléchir AVANT d'acheter est une bonne habitude à prendre pour faire des choix de consommation éclairés. Ainsi, tu goûteras le plaisir d'un choix qui t'appartient.



Tu veux modifier ta réaction de consommateur ?

- ✓ Commence en t'exerçant à bien évaluer ton réel besoin (l'utilisation, la fréquence, le mode de paiement, les frais adjacents, le rapport qualité-prix, etc.).
- ✓ Essaie de retarder de quelques jours ton achat, tu constateras que souvent l'envie passe.
- ✓ Ose prendre le temps de réfléchir. Fais-le pour analyser tes besoins, t'informer des autres possibilités d'achat, réfléchir à la meilleure option et décider ce qui est le mieux pour TOI – acheter ou NON.
- ✓ Forge ta propre opinion et développe ton esprit critique en t'informant sur la qualité des produits et services, sur tes droits et tes obligations en tant que consommateur.
- ✓ Sois prêt à changer tes habitudes, ton attitude et développer de nouvelles aptitudes.
- ✓ Examine les conséquences sur tes finances personnelles AVANT d'acheter. Toi seul décideras de ce que tu feras de ton argent. Avant de dépenser, questionne-toi sur tes priorités, tes goûts.

Tout le monde a des choix à faire.
Rares sont ceux qui peuvent tout se payer!
Et toi ? Qu'est-ce qui est prioritaire pour toi ?





Ce projet a été réalisé
grâce aux appuis financiers
du Fonds d'aide au développement du milieu
de la Caisse Desjardins de Lévis,
de la Fondation de l'Union des consommateurs
ainsi que du programme Nouveaux Horizons
pour les aînés (PNHA) du gouvernement fédéral.